



LE PLAN GOUVERNEMENTAL DE PREVENTION ET DE LUTTE PANDEMIE GRIPPALE

DRASS Languedoc Roussillon

odile.vidonne@sante.gouv.fr

**17 et 18
Janvier
2007**
Corum
Montpellier



Nécessité de différencier :

- influenza aviaire (épizootie)
- grippe aviaire (cas humain)
- pandémie grippale

**Actuellement la maladie animale
« épizootie influenza aviaire » n'a pas atteint
l'homme sauf quelques cas non contagieux.**



Cas humains de grippe aviaire H5 N1 depuis le début de l'épidémie

261 cas recensés et 157 décès

10 pays touchés essentiellement en Asie :

- Vietnam : 93 cas et 42 décès (2003)
- Indonésie : 75 cas et 58 décès (2005)
- Thaïlande : 25 cas et 17 décès (2004)
- Égypte : 18 cas et 10 décès (2006)



Données InVS pour une pandémie grippale

Attendus	en France	en LR
Nb de cas	9M à 21M	360 000 à 850 000
Nb d'hospit	500 000 à 1M	18 400 à 44 000
Nb de décès	90 000 à 212 000	3 650 à 8 600

**En dehors de toute prévention et sans
prise en charge thérapeutique**



Le plan gouvernemental 6 phases :

Période interpandémique

Phase 1 : Nouveau virus chez les oiseaux sans danger pour l'homme,

Phase 2 : Épizootie d'influenza aviaire avec menace pour l'homme sans cas avéré d'infection humaine,

A à l'étranger, B en France



Période d'alerte pandémique

Phase 3 : Cas d'infection humaine au contact d'animaux malades sans transmission inter humaine confirmée, **stade actuel**

Phase 4 : Cas groupés de transmission interhumaine localisée

Période pandémique

Phase 5 : Extension progressive des foyers inter humains

Phase 6 : Extension non contrôlée de l'épidémie.



Les objectifs du plan

- Lutter contre la progression de l'épizootie et éviter sa transmission à l'homme,
- Détecter les premiers cas humains et éviter la propagation inter humaine,
- Limiter et retarder les conséquences sanitaires,
- Maintenir les activités essentielles en situation perturbée.

Phase pré pandémique

→ Détecter le 1er cas

- autour d'un foyer d'épizootie
- retour d'un voyage en zone à risque

Appel du centre 15 départemental :

assure la prise en charge du patient :

test diagnostic, isolement, port d'un masque
anti projections.



Phase pré pandémique

→ La protection des soignants :

port de masques de protection FFP2,

→ Les règles d'hygiène :

- lavage des mains avec du savon ou une solution hydro alcoolique,
- utilisation de mouchoirs et essuie mains à usage unique jetés dans un sac en plastique fermé,
- aération des pièces...

Phase pandémique

→ Soins à domicile,

- Hospitalisation uniquement des cas les plus graves,
- Mise en place de structures extra hospitalières pour certains malades,
- Renforcement des professionnels de santé par des étudiants, retraités, salariés,
- Régulation par des centres de coordination sanitaire et sociale en liaison avec le centre 15 .

Phase pandémique

→ Les soignants :

- Mise à disposition de masques FFP2

→ Les malades :

- Traitement et masques anti projections gratuits, délivrés par les pharmacies,

→ La population :

- Masques en tissu réutilisable.

Phase pandémique

Perturbation de la vie collective :

- Réduction voire arrêt de certains transports internationaux,
- Réduction de certains transports en commun,
- Fermeture des établissements scolaires et d'accueil de la petite enfance,
- Interdiction de rassemblement de population,
- Restriction des visites dans les établissements de soins ou d'accueil collectif...



Phase pandémique

Continuité de la vie collective :

- ordre public
- énergie
- économie (secteur bancaire)
- ravitaillement
- télécommunications et courriers
- santé publique
- gestion des décès

Fonctionnement en mode dégradé



